

■ ■ ■ ■ vation, il n'est plus question de partis politiques, devant l'urgence il ne devrait plus y avoir de ministère de l'environnement mais que l'environnement soit dans tous les ministères." Parfois j'ai été confrontée au décalage entre la réalité et les experts : je faisais le lien entre ce que je voyais et entendais à Paris pour faire le lien avec Nyons. Je suis persuadée qu'il faut déléguer aux territoires comment faire cette transition, les gens du territoire vont trouver leurs solutions, devenir acteurs. J'ai un peu de mal avec ces textes globaux qui s'appliquent difficilement en local. Entre volonté et réalité, il y a la confrontation des problématiques.

Mon bilan : toute activité humaine génère des gaz à effet de serre. Qu'est-ce qu'on en fait ? On fait le "moins pire". Pour ma part la solution réside dans "éviter le gaspillage dans tous les domaines". J'en ai fait part à T. TATONI, élu à Nyons pour faire des propositions applicables au territoire. Je suis fière que la convention et la France aient une position leader et soient moteur d'une nouvelle transition pour le respect de l'environnement. Si cette convention peut amener les politiques à devenir à leur tour acteurs et modèles, le travail fourni ne sera pas vain".

Depuis le 12 octobre dernier, les citoyens ont adressé un courrier au Président pour renouveler son soutien aux propositions de la CCC et poursuivre le travail engagé. Sa réponse : « Les propositions méritent des ajustements, mais cela ne remet en rien en

cause votre ambition, ni la mienne ».

Le 7 décembre, le Président a remis le projet de loi Climat aux ministères. Mais il semble que l'information n'ait pas circulé en amont (voir zoom). En face, les députés râlent. « La concertation arrive extrêmement tard. Il n'y a pas eu sur le fond de travail de coproduction. On revient au schéma classique, celui d'un texte préparé dans les ministères », déplore Jean-Charles Colas-Roy, député La République En marche de l'Isère. E. Macron avait promis de reprendre 146 des 149 propositions de la CCC. Il lui est demandé de tenir son engagement. Le débat parlementaire aura lieu après la présentation du texte complet en Conseil des ministres, fin janvier. Les citoyens redoutent que ce ne soit pas à la hauteur du mandat de la CCC fixé par le Président de la République. Lors d'une réunion de travail, un membre du groupe "consommer" a demandé à la ministre de la Transition écologique, Barbara POMPILI, qu'"à chaque fois qu'une proposition était amoindrie, le gouvernement explique comment il compte faire pour atteindre ces 40 %". Il n'a pas obtenu de réponse.

Article L. AMOURDEDIEU
Interview P. DYON / CEDER



Martine ROUSSET, représentante nyonsaise à la CCC

ZOOM SUR / APPEL DE CYRIL DION

APPEL AU CLIMAT

En ce début décembre, le projet de loi climat est présenté aux députés et aux participants de la Convention. Aucun des participants de la CCC n'a eu le droit de lire le projet en amont. Devant le fait accompli, Cyril DION, reconnu garant de la convention, a réalisé une pétition "pour sauver la convention" au regard des « détricotages qui se multiplient » deux semaines avant pour mettre la pression auprès d'Emmanuel Macron. 335 000 signatures ont déjà été recueillies. "

L. AMOURDEDIEU / CEDER

RÉFÉRENCES :

ecologie.gouv.fr/suivi-convention-citoyenne-climat/coc-rapport-final.pdf • cyrildion.com • francetvinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/on-est-mis-devant-le-fait-accomplis-des-participants-de-la-convention-citoyenne-regrette-le-manque-de-concertation_4209321.html • laffairedusiecle.net/petition/ • economie.gouv.fr/plan-de-relance/lancement-plan-relance-3-septembre-2020 • bfmtv.com/politique/146-propositions-retenues-3-vetos-referendum-macron-s-engage-devant-la-convention-sur-le-climat_AN-202006290167.html • lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/projet-de-loi-climat-lexecutif-rend-ses-derniers-arbitrages-dans-la-douleur-1271881



LE COURRIER DU CEDER

édité et diffusé gratuitement par le

Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables

Association Loi 1901

Directeur de publication : Hervé JARDIN

Directeur de rédaction : Romain FAVIER

Mise en page : Perrine DYON

Comité de rédaction : Lou AMOURDEDIEU, Fabrizio BOGHI, Perrine DYON, Romain FAVIER, Yoann GIACOPELLI, François GIRARD, Christine GUILLLOT, Déborah REUCHET, Christine ROLLE GIRY et Guillaume SIMONET

Photographies : CEDER sauf mentions contraires

ISSN : 1951-1418

Dépôt légal : À parution

Conception graphique : DG & Design
26 SUZE LA ROUSSE

Imprimeur : IMPRIMEX - 84 BOLLÈNE

Parution : Semestrielle

Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales

Contact : ceder@ceder-provence.org

>> Permanences Espace Info → Énergie

en Drôme et Vaucluse sur
RDV ou par téléphone <<

Détails des divers lieux de
permanences sur notre site.

contact : infoenergie@ceder-provence.org

Retrouvez-nous sur

sur notre site : **ceder-provence.org**
et facebook & instagram : **cederpro-
vence**

NOS PARTENAIRES



LE COURRIER DU CEDER
Ensemble vers la transition écologique
#47 DÉCEMBRE 2020

**VOUS AVEZ-DIT
CONVENTION
CITOYENNE?**

ÉDITO

ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT

Le CEDER depuis bientôt 40 ans est engagé pour la transition énergétique au travers de ses multiples actions.

La foire, représentation parfaite de notre volonté de sensibiliser le plus large public fêtera cette année ses 30 ans. Dans ce contexte particulier, et à l'heure des grandes dates du CEDER il nous a semblé important de souligner les mobilisations citoyennes et particulièrement la convention citoyenne pour le climat qui est unique en son genre et montre l'engouement citoyen face à l'ampleur des enjeux climatiques.

Les citoyens sensibilisés ou non ont débattu sur le sujet et surtout proposé des solutions. Nous sommes convaincus que chacun peut faire sa part mais également collectivement nous pouvons interpeller les élus et dirigeants afin de mettre intelligemment en place des solutions concrètes, efficaces et rapides.

A son niveau, le CEDER porte tout au long de l'année des actions en faveur de la transition énergétique sur différentes thématiques comme l'éco consommation, la précarité énergétique, l'accompagnement des collectivités ou des particuliers...

Nous vous donnons rendez-vous pour en débattre localement à l'occasion de la 30^e année de la foire les 26 et 27 juin prochains à Nyons.

Hervé JARDIN
Président / CEDER

ACTUALITÉ / 30 ANS DE FOIRE ÉCO BIOLOGIQUE !



APRÈS L'ANNULATION DE L'ÉDITION DE 2020 POUR RAISONS SANITAIRES, LES BÉNÉVOLES NE SE DÉCOURAGENT PAS. POUR FÊTER LA 29^E ÉDITION ET LA 30^E ANNÉE DE FOIRE, LE CEDER OFFRIRA UNE ÉDITION ANNIVERSAIRE ENCORE PLUS INOUBLIABLE AVEC POUR THÉMATIQUE LA TRANSITION (ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, HUMAINE...).

En complément des habituels exposants, l'éco-village temporaire de la foire proposera des tables rondes autour des thèmes de la transition en s'appuyant sur 32 mesures de la convention citoyenne.

Le programme toujours aussi dense, ludique et pédagogique offrira aux "avertis" comme aux curieux des moments de partage et des ateliers techniques (construction paille/terre...), des animations pratiques et aux plus jeunes

les incontournables manège à pédales, jeux divers et variés, spectacle musical.

Comme il se doit, la soirée sera festive et musicale en mettant en avant les talents locaux...

Dès maintenant retenez sur vos agendas pour ne pas rater la prochaine foire éco biologique Naturellement ! qui se tiendra les 26 et 27 juin 2021 sur la digue à Nyons !!!

Perrine DYON / CEDER

ZOOM / CEDER : 40 ANS D'ACTIONS ÉCOLOGIQUES !

Dans cette période particulière, le CEDER aura à cœur de fêter en 2021 ses 40 ans et son engagement pour la transition énergétique.

Partie de quelques objecteurs de conscience en novembre 1981, la structure compte aujourd'hui 10 salariés. L'association propose une organisation structurée afin de répondre au mieux aux projets émergents du territoire. Elle fait preuve d'innovation pour toucher le plus grand nombre de citoyens et partager son expertise avec les acteurs locaux.

Plus que jamais le contexte mondial et les défis climatiques confortent le CEDER dans ses valeurs et ses actions : rénovation énergétique, précarité, éduca-

tion des plus jeunes, partages de connaissances, changement de comportements, mobilité et encore tant d'autres sujets à développer qui ont un impact sur notre planète. Nous faisons tous partie de l'aventure, le CEDER est votre outil, pour cela l'équipe du CEDER souhaite fêter ses 40 ans d'existence avec vous. Suivez notre actualité pour répondre à notre invitation au moment opportun... A bientôt !

P. DYON / CEDER



DOSSIER / VOUS AVEZ DIT CONVENTION CITOYENNE ?



Le réchauffement climatique est une urgence planétaire

A L'INITIATIVE DE C. DION ET M. COTILLARD, LE PRÉSIDENT A LANCÉ FIN 2019 LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (CCC) AFIN DE DONNER LA PAROLE AUX CITOYENS POUR FAIRE DES PROPOSITIONS ET LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. AL'HEURE DU COVID19 OÙ LE MONDE ENTIER NECESSITE DE COMPARER LES CHIFFRES DE LA MALADIE, LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SONT BIEN LOIN DES PRÉOCCUPATIONS PREMIÈRES DES CITOYENS ET DES POLITIQUES. ET POURTANT... PETIT BILAN DE CETTE INITIATIVE EXEMPLAIRE QUI POURRAIT ÊTRE UN MODÈLE DE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ACTIVE. Merci à Martine ROUSSET représentante nyonnaise de la convention citoyenne qui a bien voulu répondre à nos questions

NAISSANCE DE LA DÉMARCHÉ

En 2019, la pétition "l'affaire du siècle" lancée par Oxfam, Greenpeace, la Fondation N. Hulot, Notre affaire à tous atteint 2 millions de signatures en 3 semaines. Un sondage est proposé pour connaître les attentes des citoyens. Le grand débat national en cours et le manque d'actions concrètes de l'Etat pour l'environnement incitent les français à agir. Cyril DION en particulier, soumet l'idée au Président de la République d'organiser une assemblée citoyenne sur le climat.

En octobre 2019, 150 citoyens sont réunis au Palais d'Iéna, siège du Conseil économique social et environnemental (CESE), pour la CCC. Elle a pour mandat de "définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale". Le gouvernement a dédié 4 millions d'euros notamment pour organiser 7 sessions de cette assemblée citoyenne.

LIEN AVEC LE LOCAL

A Nyons, Martine ROUSSET se trouve affectée à la thématique des transports. Elle nous présente sa vision de la CCC :

M.R : "Le mélange était particulièrement riche de par la provenance des gens, leur culture, leurs bagages, leur univers sociologique, leur âge... L'organisation était irréprochable, les animateurs très professionnels, à l'écoute, médiateurs quand il y avait des tensions ce qui a

permis une grande écoute et beaucoup de bienveillance."

"En dehors des groupes nous avons travaillé en hémicycle les 150 ensemble, mais aussi participé à des interventions transversales permettant les partages d'un groupe à l'autre. Nous avons eu un speed dating avec 30 experts. J'ai pu rencontrer 3 dont un voyageur, une représentante d'un dispositif zéro carbone et un des circuits courts."

Les thèmes abordés sont liés à la lutte contre le réchauffement climatique : économies d'énergies, transports, rénovation des logements, agriculture, consommation, fiscalité...



M.R : "Le thème de la convention portait également sur la justice sociale, nous avons donc travaillé pour lister et hiérarchiser ce qui était juste dans la société française". La dernière assemblée a remis 149 propositions à Emmanuel Macron entre le 19 et le 21 juin 2020. 146 sont retenues.

M.R : "La convention est sortie en juin après le confinement. 3 propositions n'ont pas été retenues : la limitation à 110 km/h sur l'autoroute (mais les pics de pollution les font déjà appliquer, il faudra attendre que les mentalités changent), les 4 % de dividendes des grosses entreprises, changer l'article 1 de la constitution en faveur de l'environnement (mais une loi sur l'écocide est dans l'actualité)."

Au début de la convention, le Président s'est engagé « à ce que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises sans filtre soit à référendum, soit au vote du Parlement, soit à application réglementaire directe ».

Une partie a été validée, d'autres intégrées au Plan de relance en septembre 2020. 15 milliards d'euros sont injectés sur deux ans pour la conversion écologique du pays. Des propositions dépendent de l'avis des maires, des collectivités territoriales, il est proposé de réunir les associations d'élus pour en discuter et les appliquer.

M.R : "Toute décision individuelle ou collective doit tenir compte de son environnement et de sa préservation".